

« FEGEFLUC »

**Fédération Nationale des Groupements
des Entreprises Françaises**

dans la Lutte contre le Cancer

Association loi 1901

Siège social : 30 Rue Montgrand

13006 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2016

SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille

Tél. 04 91 04 14 10 - Fax 04 91 04 14 19

PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPOBAT - L7 - Rue de Lisbonne
13480 Cabriès

Tél. 04 42 02 08 45 - Fax 04 42 02 08 49

« FEGEFLUC »
Fédération Nationale des Groupements
des Entreprises Françaises
dans la Lutte contre le Cancer
Association loi 1901
Siège social : 30 Rue Montgrand
13006 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « FEGEFLUC », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille
Tél. 04 91 04 14 10 - Fax 04 91 04 14 19

PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPOBAT - L7 - Rue de Lisbonne
13480 Cabriès
Tél. 04 42 02 08 45 - Fax 04 42 02 08 49

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 1^{er} juin 2017

Le commissaire aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

S.A. ORGATEC
Olivier MALLÉN



« FEGEFLUC »
Fédération Nationale des Groupements
des Entreprises Françaises
dans la Lutte contre le Cancer

Association loi 1901
Siège social : 30 Rue Montgrand
13006 MARSEILLE

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux membres de l'organe délibérant,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions déjà approuvées par l'organe délibérant

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de facturation du loyer, des charges locatives et des frais divers par Le GEFLUC Marseille pour l'occupation d'une partie du local (convention du 1^{er} octobre 2002).

Avenant n° 1 :

« A compter du 1^{er} janvier 2010, l'ensemble des dépenses liées à l'aménagement et à l'occupation du local (loyer, charges locatives, taxes, assurances, liste non limitative) sera réparti selon les modalités suivantes :

- 1/3 pour la FEGEFLUC
- 2/3 pour le GEFLUC MARSEILLE

Les matériels communs (machine à affranchir par exemple) seront partagés à égalité.

Les dépenses particulières identifiables (affranchissement postal, par exemple) seront répercutées à l'autre par l'association effectuant le règlement.

La ventilation de l'ensemble sera effectuée trimestriellement, et notifiée à l'autre par une simple « note de débit » détaillant les sommes engagées. Le remboursement sera effectué dans les meilleurs délais ».

Marseille, le 1^{er} juin 2017

Le commissaire aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

S.A ORGATEC
Olivier MAILLEN



	2016		2015	
RECETTES ORDINAIRES		500.714,00		501.352,00
Dons d'entreprises				
Dons de particuliers	500.714,00		501.352,00	
RECETTES EXTRAORDINAIRES		70.049,41		28.254,81
Subventions	68.465,67		28.248,21	
legs				
manifestations				
actions de prévention				
autres recettes	1.583,74		6,60	
report ressources non util. ex. ant.				
TOTAL DES RECETTES		570.763,41		529.606,81
AIDES À LA RECHERCHE		0,00		0,00
subventions directes				
répartition conseil scientifique				
engagements à réaliser				
AIDE AUX MALADES		0,00		0,00
diagnostic et traitement				
dépistage et prévention				
organismes d'aide aux malades				
aides directes				
ACTIONS DE PRÉVENTION		0,00		0,00
prévention				
documentation				
TOTAL MISSIONS SOCIALES		0,00		0,00
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		11.531,02		10.195,81
Fournitures de bureau				
Fournit. non stockées (eau/énergie)	368,53		327,54	
Fournitures d'entretien	54,00			
Fournitures administratives	108,31		333,25	
Sous-traitance générale				
Redevances de crédit-bail				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Locations immobilières	3.939,03		3.936,32	
Locations mobilières				
Charges locatives et de copropriété	402,30		411,54	
Entretien et réparations	961,78		1.300,56	
Maintenance	1.225,15		384,49	
Primes d'assurance	208,17		207,17	
Etudes et recherches				
Documentation générale	861,00		813,50	
Frais de conseils, assemblées	3.402,75		2.481,44	
SERVICES EXTÉRIEURS		24.570,97		22.931,49
Personnel intérimaire				
personnel détaché				
Rémunération d'intermédiaires				
Honoraires	10.486,80		2.662,80	
Frais actes et contentieux	90,00		90,00	
Annonces et Insertions	2.111,73		938,00	
Foires et expositions				
Imprimés Dépliants publicitaires			6.865,16	
Imprimés Documentation Prévention				
Pourboires et Dons				
Transports Divers				
Déplacements Délégués	3.733,86		3.170,92	
Déplacement assistante sociale				
Déplacements intervenants				

	2016		2015	
Frais de déménagement				
Missions	940,18			
Réceptions				
Affranchissements	533,92		514,35	
Téléphone	615,35		609,92	
Fax	268,08		260,43	
Internet	563,02		4.688,20	
Services bancaires	534,40		666,20	
Cotisations	4.074,00		2.296,00	
Frais sur legs				
Taxe sur les salaires				
Participation formation (Etat)				
Allocation logement				
Participation formation (org.)	619,63		169,51	
IMPOTS ET TAXES		928,00		884,00
Autres Impôts et Taxes	928,00		884,00	
Charges sur congés à payer				
SALAIRES ET TRAITEMENTS		64.456,58		44.490,67
Rémunération gestion des dons				
Rémunération administratif	41.036,34		30.696,42	
Rémunération délégués				
Indemnités, avantages divers	3.360,00			
Rémunération assistante sociale				
Rémunération intervenants				
Congés à payer				
Charges sociales Dons				
Charges sociales Administratif	19.822,64		13.677,25	
Charges sociales délégués				
Charges sociales assistante sociale				
Charges sociales intervenants				
Médecine du travail, pharmacie	237,60		117,00	
Cartes de transport				
Tickets restaurant				
Charges sociales / congés à payer				
AUTRES CHARGES		462.302,34		480.683,54
Redevances pour concessions, brevet				
Charges div. de gestion courante				
Assist et versements aux GEFLUC	460.000,01		480.258,93	
Charges exceptionnelles				
Charges sur exercices antérieurs				
Valeurs compt. éltés d'actif cédés	1.579,33			
Dotation amortissements	723,00		424,61	
Dot. aux prov. pour risques et ch.				
Engagt à réaliser/ressources affect				
CHARGES D'EXPLOITATION		563.788,91		559.185,51
TOTAL DES CHARGES		563.788,91		559.185,51
RÉSULTAT COURANT		6.974,50		-29.578,70
RÉSULTAT FINANCIER		605,34		716,21
produits financiers	605,34		716,21	
charges financières				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-73,20		40,00
produits exceptionnels			40,00	
charges exceptionnelles	73,20			
EXCÉDENT OU PERTE		7.506,64		-28.822,49

FEGEFLUC – quote-part

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE
AU 31 DÉCEMBRE 2016

Annexe au bilan clos le 31 Décembre 2016 dont le total est de 156.845,12 € et au compte de gestion présenté sous forme de liste faisant apparaître un excédent de 7.506,64 €

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

RAPPEL DE L'OBJET DE L'ASSOCIATION

L'association a pour but de contribuer dans toute la mesure de ses moyens intellectuels, moraux et financiers à la lutte entreprise contre le Cancer.

Ses moyens d'action sont la création de Groupements régionaux, la coordination de l'action de tous les Groupements constituant l'Association, la définition des moyens d'action des divers Groupements par la création de bourses en faveur des chercheurs, les donations à la Recherche Scientifique sur le Cancer, les secours à l'Action Sociale envers les malades cancéreux, la diffusion des objectifs poursuivis et des réalisations obtenues par la publication de Bulletins d'informations.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . Continuité de l'activité
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les écritures comptables ont été enregistrées sur le vu des justificatifs classés dans le dossier des pièces comptables.

CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

La présentation du compte d'emploi des ressources (CER) tient compte de la nouvelle réglementation applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/09.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3070,17		1579,33	1490,84
Immobilisations corporelles	21886,40	1841,12		23527,52
Immobilisations financières	914,69			914,69
TOTAL	25871,26	1841,12	1579,33	26133,05

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3070,17		1579,33	1490,84
Immobilisations corporelles	20545,77	723,00		21268,77
Immobilisations financières				
TOTAL	23615,94	723,00	1579,33	22759,61

TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	28000			28000
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	28000,00			28000,00

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances	
							A plus 1 an	A plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres				à 2 ans au maximum à l'origine				
Créances de l'actif circulant				à plus de 2 ans à l'origine				
Créances clients et comptes rattachés				Emprunts et dettes financières divers (2)	4203,37	4203,37		
Autres				Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Charges constatées d'avance	1227,15	1227,15		Dettes fiscales et sociales	11482,23	11482,23		
				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
				Autres dettes				
				Produits constatés d'avance				
TOTAL	1227,15	1227,15		TOTAL	15798,60	15798,60		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice. Prêts récupérés en cours d'exercice.				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice. Emprunts remboursés en cours d'exercice.				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours.

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES (PAR LA VOLONTÉ DU DONATEUR)

Situations	Montant initial (1)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	$D = A - B + C$
TOTAL	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT

(1) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant initial de la subvention avec mention de l'année d'attribution

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS (PAR LA VOLONTÉ DU DONATEUR)

Situations	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	$D = A - B + C$
- Dons manuels					
Sous-total					
- Legs et donations					
Sous-total					
TOTAL	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Legs et donations	Encaissements	Décassements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice
TOTAL	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DE SUIVI DES DONS EN NATURE RESTANT À VENDRE

Dons en nature	Utilisation par l'association ou la fondation				
	A nouveau (stock initial) A	Utilisées B	Sorties vendues C	Stockées D	Solde (stock final) $E=A-B-C+D$
TOTAL	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Stockées D	Solde à la fin de l'exercice $E=A-B-C+D$
Ecart de réévaluation					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Réserves					
Report à nouveau	111362,37		28822,49		82539,88
Résultat comptable de l'exercice	-28822,49	36329,13			7506,64
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme					
Provisions réglementées					
Droits des propriétaires (commodat)					
TOTAL	82539,88	36329,13	28822,49		90046,52

AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS

<i>Origines</i>		
- Excédent comptable définitivement acquis	28822,49	111362,37
- Report à nouveau antérieur		
- Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif.		
<i>Affectations</i>		
- Report à nouveau	82539,88	
- Réserves (dont celle pour le projet associatif)		
- Fonds associatif sans droit de reprise	0,00	

PRODUITS À RECEVOIR **NÉANT**

CRÉANCES À RECEVOIR **NÉANT**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE **1227,15**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE **NÉANT**

DÉTAIL DES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS **4203,37**

Comptes fournisseurs 1703,77

Comptes fournisseurs factures non parvenues 2499,6

DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES **11482,33**

a) Organismes sociaux

URSSAF 8531,00

Caisse de retraite 2691,70

Formation professionnelle 259,63

b) Dettes concernant les congés payés

Dettes congés à payer 0,00

Provisions charges sociales sur dettes congés à payer 0,00

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires facturés au titre du contrôle des comptes 2499,60

Honoraires facturés au titre de conseils et prestations de services 0,00

INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL

NÉANT

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR AU 31/12	ÉCART
LIVRET A Société générale	80716,28	80716,28	0,00
TOTAL	80716,28	80716,28	0,00

INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (bénévolats, mises à disposition.....) ³ **NÉANT**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements sur aides accordées Restant à verser au 31.12.2016

NÉANT

³. Les méthodes de quantification et de valorisation retenues sont à détailler.

« FEGEFLUC »
Fédération Nationale des Groupements
des Entreprises Françaises
dans la lutte contre le Cancer
30, Rue Montgrand
13006 MARSEILLE

ATTESTATION DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL
DES RESSOURCES 2016

Aux membres de l'association FEGEFLUC,

En ma qualité de commissaire aux comptes de l'association FEGEFLUC « quote-part » et en application des dispositions de l'article 1 de l'arrêté du 30 juillet 1993, j'ai procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public établi par le Président et le Trésorier relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 tel qu'il est annexé au présent rapport.

Ce compte d'emploi annuel des ressources a été établi sous la responsabilité du président et du Trésorier, il m'appartient de donner mon avis sur la sincérité et la concordance avec les documents comptables des informations données dans ce compte d'emploi annuel des ressources.

Mes diligences ont consisté à vérifier que les informations chiffrées données dans le compte d'emploi annuel des ressources concordent avec les documents comptables de l'organisme et à en apprécier la présentation sincère. Ces vérifications ne constituent pas un audit de ce compte d'emploi et n'avaient pas pour objet de porter un jugement sur l'opportunité des dépenses engagées.

Au préalable, j'ai procédé au contrôle des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et j'ai formulé mon opinion sans réserve dans le rapport général que je vous ai remis le 1^{er} juin 2017.



SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille
Tél. 04 91 04 14 10 - Fax 04 91 04 14 19

PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPOBAT - L7 - Rue de Lisbonne
13480 Cabriès
Tél. 04 42 02 08 45 - Fax 04 42 02 08 49

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les documents comptables des informations données dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par les divers Géfluc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention que contrairement à ce qui a été décidé en assemblée générale par la fédération, les états de synthèse fournis par certains Géfluc n'ont pas fait l'objet d'une mission de certification par un commissaire aux comptes.

Fait à Marseille, le 1^{er} juin 2017

Olivier MALLÉN
Commissaire aux Comptes



SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille
Tél. 04 91 04 14 10 - Fax 04 91 04 14 19

PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPOBAT - L7 - Rue de Lisbonne
13480 Cabriès
Tél. 04 42 02 08 45 - Fax 04 42 02 08 49

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

La présentation du Compte d'emploi des ressources (CER) a subi une refonte complète, pour être en conformité avec le règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par arrêté du 11 décembre 2008. Ce règlement norme la présentation du CER que les associations et fondations faisant appel à la générosité du public ont l'obligation de publier, conformément à la loi du 7 août 1991.

La nouvelle présentation permet de faire la distinction, par nature, des emplois des sommes issues de la générosité du public, en les dissociant en particulier des autres ressources telles que subventions, prestations de services ou autres.

POLITIQUE D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

Le Gefluc a toujours limité au maximum le recours à la publicité, à l'envoi massif de courriers de sollicitation (mailings), pour privilégier les contacts personnels de ses bénévoles et salariés.

Les frais d'appel à la générosité et de fonctionnement se trouvent ainsi limités à leur minimum.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Une subvention du Fonds de dotation Guy Berthault de 500.000,00 €, dont 460.000,00 € ont été redistribués à tous les Gefluc/Gemluc (hors celui de Paris qui disposait de sa propre subvention). Le solde, soit 40.000,00 € était destiné à participer au fonctionnement de l'association .

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À L'EXERCICE

NÉANT

PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ

STABLES

INFORMATIONS DIVERSES

EFFECTIF SALARIÉ

En nombre d'emplois équivalent temps plein (ETP): 1

EFFECTIF BÉNÉVOLE

Effectif global estimé des bénévoles apportant leur concours: 0

MONTANT GLOBAL DES TROIS RÉMUNÉRATIONS DES PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS

Montant global des rémunérations des trois plus hauts cadres, salariés et bénévoles, avec mention des avantages en nature (art 20 de la loi 200-586 du 23/05/2006 – CC TAC 1.1.5).

NÉANT

MONTANT DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les administrateurs du Gefluc ne perçoivent aucune rémunération, de quelque nature que ce soit.

NATURE ET MONTANT DES FRAIS RÉELS REMBOURSÉS AUX ADMINISTRATEURS ET CADRES (CC – TAC 1.1.5)

Pierre de LIGÈS	Administrateur	Frais réels participations réunions	560,65
Didier VILLET	Administrateur	Frais réels déplacements	386,40
Daniel MAURIN	Administrateur	Frais réels participations réunions	154,00
Bruno DUTHOIT	Administrateur	Frais réels déplacements	112,90

INFORMATIONS RELATIVES AUX CONVENTIONS

La convention avec le Gefluc Marseille-Provence de partage des frais d'occupation du local 30 rue Montgrand, signée en 2002 et modifiée au 1^{er} janvier 2010, poursuit ses effets.

MANIFESTATIONS

NÉANT

ENGAGEMENTS HORS BILAN

NÉANT

Emprunts auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre N....., l'engagement s'élève à la somme totale de€

Se décomposant comme suit :

- Capital restant dû Néant
- Intérêts restant dus Néant

Crédits-bails

RETRAITEMENT DES CREDITS -BAILS

	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice					
Sous-total					
REDEVANCES PAYÉES					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
Sous-total					
REDEVANCES RESTANT À PAYER					
- à un an au plus					
- à + d'un an et cinq ans au plus					
- à + de cinq ans					
Sous-total					
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à + d'un an et cinq ans au plus					
- à + de cinq ans					
Sous-total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Charge future concernant les indemnités de départ en retraite **comprise dans la réserve sociale**

Legs et donations (les montants restant à encaisser doivent faire l'objet d'un suivi individualisé)
NÉANT

Cautions reçues et données.

NÉANT

« FEGEFLUC »

Fédération Nationale des Groupements

des Entreprises Françaises

dans la lutte contre le Cancer

30, Rue Montgrand

13006 MARSEILLE

ATTESTATION DES COMPTES COMBINES 2016

Aux membres de l'association FEGEFLUC,

En ma qualité de commissaire aux comptes de l'association FEGEFLUC « comptes combinés » et en application des dispositions de l'article 1 de l'arrêté du 30 juillet 1993, j'ai procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public établi par le Président et le Trésorier relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 tel qu'il est annexé au présent rapport.

Ces comptes combinés ont été établis sous la responsabilité du Président et du Trésorier, il m'appartient de donner mon avis sur la sincérité et la concordance avec les documents comptables des informations données dans ces comptes combinés.

Mes diligences ont consisté à vérifier que les informations chiffrées données dans les comptes combinés concordent avec les documents comptables de l'organisme et à en apprécier la présentation sincère. Ces vérifications ne constituent pas un audit de ces comptes combinés et n'avaient pas pour objet de porter un jugement sur l'opportunité des dépenses engagées.

Au préalable, j'ai procédé au contrôle des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et j'ai formulé mon opinion sans réserve dans le rapport général que je vous ai remis le 1^{er} juin 2017.

4

SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille

Tél. 04 91 04 14 10 - Fax 04 91 04 14 19

PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPOBAT - L7 - Rue de Lisbonne
13480 Cabriès

Tél. 04 42 02 08 45 - Fax 04 42 02 08 49

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les documents comptables des informations données dans les comptes combinés collectées auprès du public par les divers Géfluc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention que contrairement à ce qui a été décidé en assemblée générale par la fédération, les états de synthèse fournis par certains Géfluc n'ont pas fait l'objet d'une mission de certification par un commissaire aux comptes.

Fait à Marseille, le 1^{er} juin 2017

Olivier MALLEN
Commissaire aux Comptes



SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille

Tél. 04 91 04 14 10 - Fax 04 91 04 14 19

PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPOBAT - L7 - Rue de Lisbonne
13480 Cabriès

Tél. 04 42 02 08 45 - Fax 04 42 02 08 49

BILAN SIMPLIFIE

ENSEMBLE DES GEFLUC/GEMLUC

	2016	2015	PASSIF	
ACTIF			2016	2015
Immobilisations	21.058	9.395	4.637.241	1.028.707
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	5.600.558	5.407.758	4.979	3.608.534
			443.083	615.583
Créances et charges constatées d'avance	84.280	500.260	28.000	28.000
			592.593	636.588
TOTAL	5.705.896	5.917.412	5.705.896	5.917.412

gefluc / gemluc

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ

	2016		2015	
RECETTES ORDINAIRES		1.520.692,57		998.491,37
Dons d'entreprises	272.932,17		258.848,48	
Dons de particuliers	1.247.760,40		739.642,89	
RECETTES EXTRAORDINAIRES		283.676,10		5.009.193,64
Subventions	140.000,00		1.135.448,21	
legs			3.692.751,00	
manifestations	89.065,25		61.853,81	
actions de prévention	1.575,00		9.068,00	
autres recettes	11.481,32		2.572,62	
report ressources non util. ex. ant.	41.554,53		107.500,00	
TOTAL DES RECETTES		1.804.368,67		6.007.685,01
AIDES À LA RECHERCHE		1.003.748,24		1.077.774,71
subventions directes	192.858,24		293.023,68	
répartition conseil scientifique	810.890,00		784.751,03	
engagements à réaliser				
AIDE AUX MALADES		348.366,63		319.842,46
diagnostic et traitement	150.000,00		122.580,00	
dépistage et prévention			25.000,00	
organismes d'aide aux malades	110.180,13		85.739,45	
aides directes	88.186,50		86.523,01	
ACTIONS DE PRÉVENTION		31.500,00		350,00
prévention	31.500,00		350,00	
documentation				
TOTAL MISSIONS SOCIALES		1.383.614,87		1.397.967,17
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		62.851,75		62.499,60
SERVICES EXTÉRIEURS		191.601,18		127.124,98
IMPOTS ET TAXES		4.422,76		4.275,13
SALAIRES ET TRAITEMENTS		289.007,72		242.890,50
AUTRES CHARGES		6.404,12		554.209,73
CHARGES D'EXPLOITATION		554.287,53		990.999,94
TOTAL DES CHARGES		1.937.902,40		2.388.967,11
RÉSULTAT COURANT		-133.533,73		3.618.717,90
RÉSULTAT FINANCIER		82.940,16		-10.237,32
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		55.573,00		53,90
EXCÉDENT OU PERTE		4.979,43		3.608.534,48